

L'EXPANSION ÉCONOMIQUE RÉGIONALE

ON DEMANDE D'ALLOUER DES COMMANDES À DES SOCIÉTÉS DE
LA NOUVELLE-ÉCOSSE

L'hon. Elmer M. MacKay (Central Nova): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Industrie et du Commerce. Il sait que de nombreux habitants de la Nouvelle-Écosse attendent depuis longtemps qu'il prenne des mesures concrètes en vue d'allouer à Hawker Siddeley, qui en a tant besoin, certaines commandes de matériel ferroviaire roulant ainsi que d'autres commandes de matériel ferroviaire à la Sydney Steel Corporation. Le ministre a déclaré par le passé qu'il lui appartenait de voir au sein du cabinet qu'on donne du travail à certaines régions défavorisées et qu'on regarnisse les carnets de commande des secteurs clés. Or, jusqu'ici, le ministre pratique exactement l'inverse du développement économique. Certes, je sais bien que tout le pays souffre de la crise économique, mais on ne devrait pas pour autant oublier les régions qui ont toujours eu la réputation d'être défavorisées sur le plan économique avant que tout notre pays se trouve dans les mêmes difficultés.

L'hon. Herb Gray (ministre de l'Industrie et du Commerce et ministre de l'Expansion économique régionale): Madame le Président, j'ai examiné cette question avec mon collègue, le ministre des Transports. J'espère que celui-ci aura incessamment une communication à faire au nom du gouvernement.

Par ailleurs, je voudrais signaler à mon collègue qu'encore aujourd'hui le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources a annoncé, au nom du gouvernement, la mise sur pied d'un programme coopératif de 5 millions et demi de dollars en vue d'utiliser avec de l'eau le charbon extrait par la Société de développement du Cap-Breton—dont je répons au Parlement—pour alimenter les centrales thermiques. Une nouvelle usine pilote mettant à l'essai cette nouvelle technologie sera construite. Ce n'est là qu'un exemple des efforts que nous déployons non seulement pour favoriser l'expansion industrielle mais aussi l'application de techniques de pointe, dans l'intérêt de l'économie du Cap-Breton et de celle de la Nouvelle-Écosse.

LA SOCIÉTÉ SYDNEY STEEL

L'hon. Elmer M. MacKay (Central Nova): Madame le Président, je remercie le ministre de nous avoir annoncé cette nouvelle. Elle est tout à fait bienvenue, mais il faut avouer que c'est une bien piètre contribution quand on sait, puisque le ministre a parlé du Cap-Breton, que la société Sydney Steel a besoin de commandes supplémentaires, commandes que le ministre des Transports pourrait fournir à cette énorme société. Si l'on veut garantir la stabilité d'une entreprise, améliorer le sort des travailleurs ou justifier les dépenses, il faut que la société puisse obtenir des commandes. Le ministre a les pouvoirs voulus pour fournir du travail à cette société, et j'espère qu'il va le faire.

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre des Transports): Madame le Président, nous n'avons pas à forcer le CN à passer des commandes à SYSCO. Cela fait déjà des années qu'il le fait. De

Travaux de la Chambre

fait, le CN a passé 83 p. 100 de ses commandes de rails des dix dernières années à cette société. Le député n'est pas sans savoir toutefois que ces douze derniers mois, il y a eu quelques problèmes techniques, et c'est pourquoi le CN s'est adressé à d'autres fournisseurs canadiens, dont Algoma, pour se procurer une partie des rails dont il avait besoin.

Le CN va acheter 88,000 tonnes de rails à SYSCO cette année. Il se trouve que la société trouve ce volume insuffisant. Et c'est pourquoi elle a demandé au CN de lui passer des commandes à l'avance et de stocker les rails. Cette requête est à l'étude actuellement. Il en coûterait 1.4 million de dollars. Nous tâchons de voir qui pourrait assumer cette dépense supplémentaire. Ce serait normalement au CN de le faire, mais la société d'État s'y refuse. Nous tâchons de trouver actuellement une solution au problème. Quoi qu'il en soit, on a tort de prétendre que le CN ne fait pas son possible pour acheter des rails à SYSCO.

● (1500)

M. McKay: Je suis déçu d'entendre le ministre prétendre que le CN ne peut acheter davantage de rails à la société SYSCO. J'aimerais apporter une petite précision. Il dit que la qualité des rails fabriqués par SYSCO—qui se trouve dans le fief du vice-premier ministre—laisse à désirer. Je tiens à lui rappeler qu'un train a déraillé récemment dans l'Ouest et que ce n'était pas les rails fabriqués par SYSCO qui étaient fautifs, mais bien ceux produits par Algoma. Il serait peut-être souhaitable que le ministre se trouve d'autres fournisseurs.

Mme le Président: Je tiens à faire remarquer au député qu'il n'a pas posé de question et à lui rappeler qu'il ne doit pas prendre la parole pour commenter les réponses qu'on lui fournit.

* * *

PÉTITIONS

M. HEAP—LES ESSAIS DE MISSILE DE CROISIÈRE SUR LE SOL
CANADIEN

Mme le Président: J'ai l'honneur de signaler à la Chambre que le Greffier a déposé sur le bureau le deux cent trente-et-unième rapport du greffier des pétitions dans lequel il déclare avoir examiné la pétition présentée par le député de Spadina (M. Heap) le mercredi 28 avril 1982 et l'avoir trouvée conforme aux exigences du Règlement quant à sa forme.

* * *

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

DÉCLARATION HEBDOMADAIRE

M. Nielsen: Madame le Président, je voudrais que le leader parlementaire du gouvernement confirme quels sont les travaux prévus pour demain et qu'il nous dise quels sont ses projets pour la semaine prochaine.